



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2016

Délibération N°2016/126
Date de convocation : 11 OCTOBRE
Nombre de conseillers en exercice : 77



L'an deux mille seize, le 17 octobre 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle Polyvalente de LIGNY-EN-CAMBRESIS, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caulley
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereul
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Etaient présents (58 titulaires 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Vincent WAXIN	Jean-Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD
Nathalie GAVE	Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT
Gérard LENOBLE	Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND-BEC	Gérard FILLION (S)	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Régine DHOLLANDE	Mélanie DISDIER
Anne-Sophie MERY-DUEZ	Liliane RICHOMME	Alain RIQUET
Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK
Alain GOETGHELUCK	Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER
Pierre LAUDE	Bernard PLET	Jean-Claude GERARD
Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE	Jean-Louis CAUDRELIER
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Joëlle MANESSE	Joseph MODARELLI	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAINNE	Pascal LEVEQUE
Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART	Laurence RIBES
Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Stéphane JUMEAUX
Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ	Daniel FIEVET
Chantal WAYEMBERGE		

Membre(s) Excusé(s) (1) : Jean-Pierre RICHEZ

Membre(s) Absent(s) (6) :

Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Marie-Lise MARLIOT, Bruno MANNEL, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Henri QUONIOU.

Membre(s) ayant donné procuration (9) :

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Jacques OLIVIER à Nathalie GAVE, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Bernard POULAIN à Didier BONIFACE, Brigitte PRUVOY à Martine THUILLEZ, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Isabelle PIERARD à Charles BLANGIS, Axelle DOERLER à Jean-Paul CAILLIEZ.

Véronique NICAISE est élue secrétaire de séance

N°2016/126 - OCTROI D'UNE SUBVENTION DE 15 000€ AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ LE MIAM BEACH BURGER DANS LE CADRE DU DISPOSITIF MICRO-ENTREPRISES

Créée en avril 2006, à Caudry, l'entreprise est spécialisée dans la restauration rapide sur place et à emporter. Elle emploie actuellement 8 salariés en CDI, 4 CDD et un apprenti.

Afin d'offrir à sa clientèle et son personnel un environnement ainsi qu'un matériel toujours plus modernes et adaptés (hygiène et sécurité), Madame Bernier a décidé de mettre un véritable plan de développement alliant à la fois investissement immobilier et matériel productif.

En effet, hormis l'agrandissement du restaurant par l'implantation d'une salle à l'étage, d'une zone de stockage avec chambres froides et locaux sociaux avec douches, réfectoires et vestiaires, l'entreprise souhaite changer totalement sa friteuse qui devient vétuste (surconsommation de gaz et réparations excessives).

L'entreprise qui prend en charge la globalité des travaux immobiliers et d'aménagements intérieurs sollicite la CCCC pour le remplacement de sa friteuse professionnelle devenant obsolète et hors normes.

L'entreprise prévoit ainsi un total d'investissements de 105 000€ HT, dont 105 000€ HT d'investissements éligibles au regard du dispositif micro-entreprises de la CCCC.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence Développement Economique de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis,

Après en avoir délibéré,

Approuve l'octroi d'une subvention à LE MIAM BEACH BURGER, représenté par Madame Delphine BERNIER dans le cadre du dispositif micro-entreprises,

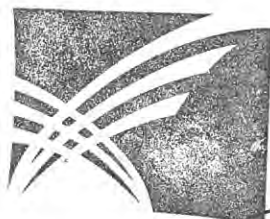
Fixe le montant de la subvention à 15 000€.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 20 octobre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 20 octobre 2016
Le 20 octobre 2016

Vu,



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis
IMPORTANT

Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental


Guy BRICOUT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.